

NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'Éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires
- EXPÉDITEUR :** Don Young
Directeur, Direction de la gestion de l'information
- DATE :** Le 27 juin 2008
- OBJET :** Note de service GIARE
**Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement
des élèves (GIARE)**
- Financement du développement de la capacité locale de
2008-2009

Cette lettre contient les dernières nouvelles sur l'initiative de la GIARE et des détails sur les subventions de 2008-2009.

Alors que les conseils scolaires poursuivent la mise en œuvre des plans de développement de la capacité locale de la GIARE à l'échelle de la province, des gains de capacité ont été atteints dans les domaines de capacité fondamentale de la technologie, de la gestion des données et des ressources humaines / formation dans l'utilisation des données. Au cours des trois dernières années, on a noté le perfectionnement des systèmes de gestion des élèves, l'acquisition d'outils d'aide à la décision, le déploiement de grands efforts pour trier les données, et un nombre incalculable de cours de formation sur la gestion et l'analyse des données à l'intention du personnel. Le dialogue sur la réussite des élèves s'est enrichi par suite de vos efforts.

Comme vous le savez, les centres de réseautage professionnel (CRP) de la GIARE ont été établis afin d'encourager l'échange de méthodes efficaces et de servir de tribunes de discussion à propos de questions et de possibilités liées à la prise de décision éclairée. Le Ministère continuera à subventionner les CRP cette année et il procède également à un examen, afin de veiller à ce que les activités futures continuent à bénéficier des succès antérieurs, et à ce que nous tirions parti de nouvelles occasions cernées par le biais de la consultation avec le secteur.

Depuis le lancement du site de collaboration de la GIARE plus tôt cette année, nous avons été encouragés par le nombre de chefs de la GIARE qui utilisent cette ressource en ligne. Nous continuerons à y afficher des renseignements liés à la prise de décisions éclairées, et à encourager nos partenaires des conseils scolaires à faire de même.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une subvention totale de 10 millions de dollars est mise à la disposition des conseils scolaires et des administrations scolaires, afin de poursuivre le développement de la capacité locale de la GIARE cette année. Tout comme par les années passées, ces subventions peuvent servir à appuyer les activités liées à la soumission de données du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn). Lorsque cela est ajouté aux 1,6 million de dollars qui sont également fournis en vue d'appuyer les CRP cette année, les subventions de la GIARE depuis sa création totaliseront plus de 100 millions de dollars.

Afin d'être admissible à la subvention du développement de la capacité locale de la GIARE, un conseil scolaire doit avoir un chef désigné de la GIARE. À mesure que l'initiative de la GIARE progresse, l'accent portera moins sur l'infrastructure technique et davantage sur la gestion et l'utilisation des données, afin de soutenir les stratégies au niveau de la classe et du système visant l'amélioration des résultats d'apprentissage. Le chef de la GIARE jouera un rôle primordial à titre de principal champion de l'utilisation efficace des données selon une perspective scolaire et administrative et, à cet égard, il devra établir de solides relations à l'échelle du conseil et du secteur. Si vous déléguez le rôle de chef de la GIARE à une nouvelle personne à tout moment à l'avenir, veuillez en aviser le ministère dès que possible à l'adresse indiquée ci-dessous.

Précisément, _____ a été conditionnellement affecté(e) à _____ en vue de soutenir les activités admissibles du développement de la capacité locale de la GIARE de l'exercice 2008-2009 (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009). Afin d'être admissible à une subvention, veuillez imprimer et signer les deux originaux de l'entente des paiements de transfert ci-jointe et retourner les deux copies au Ministère, accompagnées des Prévisions budgétaires de 2008-2009 remplies pour le développement de la capacité locale de la GIARE (modèle ci-joint) qui formeront l'Annexe A à l'entente des paiements de transfert. L'entente des paiements de transfert précise le calendrier des paiements et les exigences en matière de rapport liées à la subvention de cette année.

Veuillez retourner les deux copies signées de l'entente des paiements de transfert (ainsi que l'Annexe A) au Ministère d'ici le 18 juillet 2008. La directrice ou le directeur de l'Éducation (ou la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier dans le cas d'une administration scolaire) doit parapher tous les documents. Veuillez également faire parvenir votre plan en version électronique de l'Annexe B à l'adresse suivante Traci.Cooke@Ontario.ca, puis envoyer les originaux des copies papier dûment signées de tous les documents à :

Traci Cooke
Liaison avec les intervenants
Ministère de l'Éducation
Direction de la gestion de l'information
777, rue Bay, bureau 422
Toronto ON M5G 2E5

Les membres de votre personnel peuvent communiquer avec Lisa Lumley au 416 325-

9118 pour toute question à l'égard des subventions de 2008-2009. Je tiens à vous remercier à nouveau de votre soutien continu à l'initiative GIARE.

Cordialement,

Original signé par

Don Young
Directeur
Direction de la gestion de l'information

Pièces jointes (2)

c.c. Chefs GIARE
Surintendantes ou surintendants des affaires
Sous-ministres adjoints
Directeur général du rendement des élèves de l'Ontario et directeur général du Secrétariat de la littératie et de la numératie
Directeur de l'information, Groupement ITI pour les services à la collectivité
Attaché de direction, Bureau du sous-ministre
Directeur, Direction des communications
Directeur, Direction des services régionaux
Directeur, Réussite des élèves / Mise en œuvre de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, Direction de la formation et de l'évaluation
Directeur, Réussite des élèves / Direction des politiques stratégiques de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
Directeur, Direction de la planification stratégique pour l'éducation de l'enfance en difficulté
Directeur, Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté
Directeur, Direction des politiques et des programmes d'éducation en langue française
Directeur, Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
Directeur, Direction des finances et des services ministériels
Directeurs régionaux, Direction des services régionaux
Membres du comité consultatif de l'initiative GIARE